

Elle restait bouche bée, ne sachant plus que dire ; puis, soudain, comprenant son oubli, avec précipitation :

— Je suis Mme Oreille. Nous sommes assurés à la *Maternelle* ; et je viens vous réclamer la part de ce dégât.

Elle se hâta d'ajouter dans la crainte d'un refus positif :

— Je demande seulement vous que le fassiez reconstruire.

Le directeur, embarrassé, déclara :

— Mais... madame... nous ne sommes pas marchands de parapluies. Nous ne pouvons nous charger de ces genres de réparations.

La petite femme sentait l'aplomb lui revenir. Il fallait lutter. Elle lutterait donc ! Elle n'avait plus peur ; elle dit :

— Je demande seulement le prix de la réparation. Je la ferai bien faire moi-même.

Le monsieur semblait confus.

— Vraiment, madame, c'est bien peu. On ne nous demande jamais d'indemnité pour des accidents de si minime importance. Nous ne pouvons rembourser, convenez-en, les mouchoirs, les gants, les balais, les savates, tous les petits objets exposés chaque jour à subir des avaries par la flamme.

Elle devint rouge, sentant la colère l'enrahir :

— Mais, monsieur, nous avons eu, au mois de décembre dernier, un feu de cheminée qui nous coûté au moins pour cinq cents francs de dégâts ; M. Oreille n'a rien réclamé à la compagnie : aussi il est bien juste aujourd'hui qu'elle me paye mon parapluie.

Le directeur, devinant le mensonge, dit en souriant :

— Vous avouerez, madame, qu'il est bien étonnant que M. Oreille, n'ayant rien demandé pour un dégât de cinq cents francs, vienne réclamer une réparation de cinq ou six francs pour un parapluie !

Elle ne se troubla point et répliqua :

— Pardon, monsieur, le dégât de cinq cents francs concernait la bourse de M. Oreille, tandis que le dégât de dix-huit francs concerne la bourse de Mme Oreille, ce qui n'est pas la même chose.

Il vit qu'il ne s'en débarrasserait pas et qu'il allait perdre sa journée, et il demanda avec résignation :

— Veuillez me dire alors comment l'accident est arrivé.

Elle sentit la victoire et se mit à raconter :

— Voilà, monsieur : j'ai dans mon vestibule une espèce de chose en bronze où l'on pose les parapluies et les cannes. L'autre jour donc, en rentrant, je plaçai dedans celui-là. Il faut vous dire qu'il y a juste au-dessus une planchette pour mettre les bougies et les allumettes. J'allonge le bras et je prends quatre allumettes. J'en frotte une ; elle rate. J'en frotte une autre ; elle s'allume et s'éteint aussitôt. J'en frotte une troisième, elle en fait autant.

Le directeur l'interrompt pour placer un mot d'esprit :

— C'était donc des allumettes du gouvernement ?

Elle ne comprit pas, et continua :

— Ça se peut bien. Toujours est-il que la quatrième prit feu et j'allumai ma bougie : puis je rentrai dans ma chambre pour me coucher. Mais, au bout d'un quart d'heure, il me sembla qu'on sentait le brûlé. Moi, j'ai toujours peur du feu. Oh ! si nous avons jamais un sinistre, ce ne sera pas ma faute ! Surtout depuis le feu de cheminée dont je vous ai parlé, je ne vis pas. Je me relève douc, je sors, je cherche, je sens partout comme un chien de chasse, et je m'aperçois enfin que mon parapluie brûle. C'est probablement une allumette qui était tombée dedans. Vous voyez dans quel état ça l'a mis...

Le directeur en avait pris son parti ; il demanda :

— A combien estimez-vous le dégât ?

Elle demeura sans parole, n'osant pas fixer un chiffre. Puis elle dit, voulant être large :

— Faites-le réparer vous-même. Je m'en rapporte à vous.

Il refusa :

— Non, madame, je ne peux pas. Dites-moi combien vous demandez.

— Mais..... il me semble..... que..... Tenez, monsieur, je ne veux pas gagner sur vous, moi... nous allons faire une chose. J